

Provence-Alpes-Côte d'Azur



N° 24

mars 2016

La représentation des femmes en politique s'améliore

La parité a fortement progressé en politique. Suite à la loi du 6 juin 2000, les femmes représentent désormais 49,6 % des conseillers régionaux et la moitié des conseillers départementaux élus en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2015. Le conseil régional reste toutefois présidé par un homme et seul le conseil départemental des Bouches-du-Rhône sur les six de la région a une femme à sa tête. Parmi les conseillers municipaux, la part des femmes s'établit à 45,0 % en 2014 en Paca mais seulement 16,0 % des maires sont des femmes, dans la région comme au niveau national.

Donia Essaieh, Claire Joutard

Suite à la loi du 6 juin 2000 relative à l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives, la parité a fortement progressé en politique. Après plus de 70 ans de droit de vote, les femmes sont désormais à peine moins nombreuses que les hommes parmi l'ensemble des élus (*figure 1*).

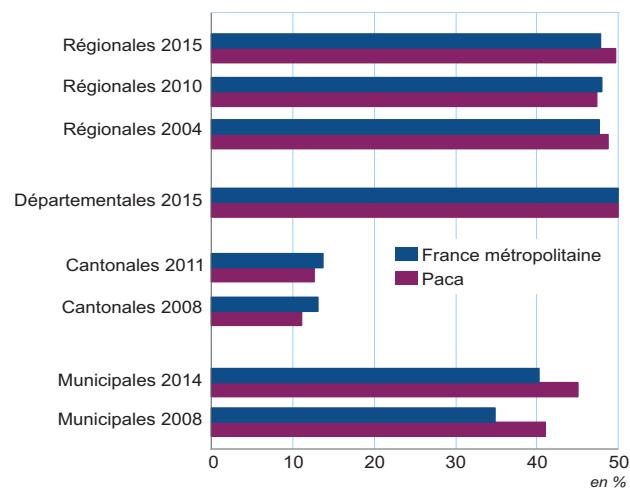
La parité est désormais atteinte dans les assemblées régionales et départementales. En Paca, les femmes représentent 49,6 % des conseillers régionaux élus contre 47,3 % en 2010 (respectivement 47,8 % et 48,0 % en France métropolitaine). En 1998, elles n'étaient que 27,6 % au sein de l'hémicycle régional. Le conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur reste présidé par un homme. Trois régions métropolitaines ont à leur tête une femme : Bourgogne – Franche-Comté, Ile-de-France, Languedoc-Roussillon – Midi-Pyrénées. La parité se retrouve parmi les vice-présidents de l'assemblée régionale de Paca : 7 femmes et 7 hommes ont cette responsabilité.

Les dernières élections départementales de 2015 ont permis de rattraper le fort retard établi depuis de longues années dans les conseils généraux. Les femmes représentent désormais la moitié des conseillers départementaux. Elles comptaient pour seulement 12,7 % en Paca en 2011 (13,8 % en France métropolitaine) et 11,1 % en 2008. Seul le conseil départemental des Bouches-du-Rhône sur les six de Paca est aujourd'hui présidé par une femme.

La parité est presque atteinte parmi les conseillers municipaux : la part des femmes s'établit à 45,0 % en Paca en 2014. Elle est supérieure dans la région à celle de la France

1 Les femmes sont à peine moins nombreuses que les hommes parmi l'ensemble des élus

Part des femmes parmi les conseillers municipaux, départementaux et régionaux élus en Paca et France métropolitaine



Sources : Ministère de l'Intérieur ; Observatoire de la parité

métropolitaine (40,3 %). Cette part a augmenté de 4 points en Paca depuis 2008, contre + 5 points en France métropolitaine. En revanche, les femmes restent très peu nombreuses parmi les maires : seulement 16,0 % en Paca comme en France métropolitaine en 2014. C'est toutefois 4 points de plus qu'en 2008 en Paca (2 points en France métropolitaine). Parmi les neuf grandes communes de plus de 50 000 habitants de Paca, seules deux sont administrées par des femmes : Avignon et Aix-en-Provence.

Seul un cadre dirigeant du privé sur six est une femme

Malgré leurs qualifications équivalentes voire supérieures, les femmes accèdent moins que les hommes aux postes de responsabilité du monde de l'entreprise (*figure 2*). En 2012, parmi les 2 520 cadres dirigeants du secteur privé et semi-public de Paca, seules 407 sont des femmes, soit 16,2 %. La région se situe au même niveau que la moyenne de province (16,9 %) selon ce critère, mais bien en dessous de la moyenne métropolitaine (21,5 %).

En termes de salaires, les inégalités entre les hommes et les femmes cadres sont très marquées, particulièrement en Paca : une femme perçoit un salaire net moyen de 37 594 euros par an, contre 48 831 euros pour son homologue masculin en 2012, soit un écart de salaire de 23 %. Au niveau national, ces inégalités salariales sont légèrement moins fortes. L'écart de salaire homme-femme des cadres atteint 21,3 % en moyenne en France métropolitaine.

Dans la fonction publique, la part des femmes varie également selon le niveau de responsabilité : plus ce dernier est élevé, moins généralement les femmes sont nombreuses. En Paca, les femmes cadres sont moins nombreuses (44,2 %) que leurs homologues masculins. C'est moins qu'au niveau national, où les femmes représentent 46,9 % des cadres en 2012. Mais un tiers seulement des cadres de catégorie A+ sont des femmes dans la fonction publique d'État en Paca.

Malgré leur plus grand nombre à ces postes d'encadrement, les écarts de salaire demeurent en défaveur des femmes. En Paca, les femmes cadres de la fonction publique perçoivent un salaire inférieur de 16,6 % à celui des hommes. Au niveau national, l'écart est un peu moins élevé (-15,7%). Ces écarts de salaires s'expliquent par la sous-représentation des femmes parmi les cadres de catégorie A+.

Les femmes votent davantage que les hommes

Il n'y a pas de moindre intérêt des femmes pour la politique qui votent largement lors des élections. Aux municipales de 2008, les femmes ont même participé davantage que les hommes : 66,7 % contre 65,3 %, soit un écart de + 1,4 point. C'était l'inverse aux municipales de 1995 (68,7 % contre 71,4 %, soit un écart de -2,7 points).

Quel que soit leur âge, les femmes ont davantage voté que les hommes en 2008. Ce n'était pas le cas en 1995 : les femmes âgées de plus de 70 ans participaient bien moins que les hommes (60,0 % contre 76,5 %, soit un écart de -16,5 points). On observait le même phénomène au niveau national.

Lors des dernières élections présidentielles de 2012, les femmes ont voté autant que les hommes (80 %) au 1^{er} tour en Paca comme au niveau national. Comme pour les élections municipales, c'est le

2 Les femmes accèdent moins que les hommes aux postes à responsabilité

Chiffres-clés des femmes de Paca et de France métropolitaine en matière d'éducation et d'emploi (en %)

	Paca	France métropol.
Population		
Nombre de femmes en 2013	2 573 317	32 806 812
Part des femmes en 2013	52,1	51,5
Éducation		
Taux de scolarisation des 15-29 ans en 2011		
Filles	47,4	44,8
Garçons	46,7	44,5
Taux de réussite au bac toutes séries en 2013		
Filles	88,0	89,5
Garçons	83,3	84,8
Part des femmes parmi les étudiants du supérieur en 2013	56,0	55,2
Part des femmes parmi les étudiants en doctorat en 2013	50,6	48,1
Part des femmes dans les formations d'ingénieurs en 2013	23,2	27,1
Part des femmes de 15-24 ans diplômées du 2 ^e cycle ou supérieur en 2011	59,1	58,1
Travail-Emploi		
Taux d'emploi en 2011		
Femmes	63,2	67,4
Hommes	73,1	75,3
Taux de chômage en 2011		
Femmes	15,0	12,9
Hommes	12,9	11,6
Part des femmes parmi les cadres et professions intellectuelles supérieures en 2011	39,5	39,9
Part des femmes parmi les dirigeants d'entreprises en 2012	21,4	18,7
Part des femmes parmi les cadres A de la fonction publique en 2012	44,2	46,9
Part des femmes parmi les médecins en 2011	45,9	49,0
Part des femmes parmi les employeurs en 2011	25,7	25,2
Part des femmes parmi les créateurs d'entreprise en 2010	29,5	28,6

Sources : Insee, Recensements de la population, Estimations de population, SIASP, SINE ; Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

taux de participation des femmes âgées de plus de 70 ans qui a le plus progressé en 17 ans : seules 67,7 % s'étaient déplacées dans les bureaux de vote aux présidentielles de 1995, contre 81,3 % des hommes de cet âge, soit un écart de près de 14 points. ■

Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur
17 rue Menpenthi
CS 70004
13395 Marseille Cedex 10

Directeur de la publication :
Patrick Redor
Rédactrice en chef :
Claire Joutard

ISSN : 2417-1417 (en ligne)
© Insee 2016

Pour en savoir plus

- Retrouvez le dossier « Femmes et Hommes » sur www.insee.fr
- S. Durieux, « Les femmes sont plus scolarisées et diplômées que les hommes, mais davantage au chômage », *Insee Flash Paca* n° 10, mars 2015

